

BULLETIN COMMISSAIRES CSDL

Présents!

C'est avec plaisir que nous vous transmettons un nouveau numéro du bulletin des commissaires. Nous vous rappelons que ce bulletin a pour objectif de vous informer des décisions, enjeux, projets et défis du conseil des commissaires de votre commission scolaire. Tout comme vous, nous sommes présents pour viser la réussite de nos élèves. Au cours de la prochaine année, nous poursuivrons cette communication avec vous. Bonne lecture!

La Convention de partenariat

Le 29 juin 2010, le conseil des commissaires a adopté la toute première convention de partenariat à intervenir entre le MELS et la CSDL. De cette entente maîtresse découlera la mise en place des conventions de gestion et de réussite éducative devant intervenir entre la CSDL et chacune des directions d'établissement. Cette convention de partenariat propose de nouvelles façons de faire qui visent une augmentation importante du taux de réussite de nos élèves. Nous travaillerons donc de concert avec le MELS, mais aussi avec l'ensemble du personnel et nos partenaires, pour l'atteinte des cibles de réussite. Nous nous rappelons que nous devons d'ici 2020 diplômer ou qualifier 79 % de nos élèves âgés de moins de 20 ans.

La démographie

Les dernières données démographiques qui nous ont été fournies par le MELS en février dernier nous indiquent que, d'ici 5 ans, notre clientèle au niveau préscolaire et primaire augmentera de 3 340 élèves.

La CSDL doit donc planifier son organisation scolaire selon ces nouvelles données démographiques tout en tenant compte de nouveaux éléments, tels que les baisses de ratios maître/élève annoncées dans les conventions collectives, le respect des moyennes de groupes prévues à la convention collective, l'augmentation de la clientèle handicapée et le développement domiciliaire à Laval.

C'est pourquoi nous avons fait les demandes suivantes au MELS :

- la construction d'une école primaire dans le secteur Chomedey Sud pour 2011-2012;
- la conversion du Pavillon Arthur-Buies en école primaire et son agrandissement pour 2011-2012;
- l'agrandissement de l'école Notre-Dame-du-Sourire pour 2012-2013;
- la construction d'une école primaire dans le secteur Chomedey Nord pour 2012-2013;
- la construction d'une école primaire dans le secteur Fabreville Ouest pour 2013-2014;
- un avis d'intention sur des ajouts d'espace possibles au primaire dans les secteurs de Sainte-Dorothée, Laval-des-Rapides, Laval-Ouest et Duvernay;
- un avis d'intention sur des ajouts d'espace possibles au secondaire pour les écoles Saint-Martin et Poly-Jeunesse.

Par ailleurs, la clientèle est également en forte progression dans nos centres de formation professionnelle, ce qui nous réjouit. Afin de répondre adéquatement à la demande et d'accueillir ces jeunes souhaitant se diriger dans cette voie, nous avons présenté trois demandes au MELS :

- une allocation pour la relocalisation de l'École hôtelière de Laval dans l'ancienne école Saint-Charles et son agrandissement pour 2011-2012;
- une allocation pour terminer les travaux au pavillon Le Charpentier du centre de formation Le Chantier pour 2011-2012;
- une allocation pour l'agrandissement du Centre de formation en métallurgie de Laval pour 2011-2012.

Selon les prévisions démographiques du MELS, d'ici 2025 notre clientèle aura augmenté de 6 663 élèves au préscolaire et au primaire et de 2 847 élèves au secondaire. Il s'agira d'un défi de taille pour notre organisation et nous comptons travailler avec vous, membres des conseils d'établissement, en vue de la révision, le cas échéant, des aires de desserte et des arborescences au moment venu.

**VOUS ÊTES INVITÉS À
CONSULTER LA DÉCLARATION
DE SERVICES DE LA CSDL, SUR
LE SITE INTERNET, AU
WWW.CSLAVAL.QC.CA.**

**SURVEILLEZ PAR AILLEURS LA
SORTIE PROCHAINE DU CAHIER
DE LA RENTRÉE 2010-2011 ET
DU RAPPORT ANNUEL
2008-2009, AINSI QUE LA
PARUTION, À L'AUTOMNE, DU
RÉPERTOIRE DES ÉCOLES
SECONDAIRES DE LA CSDL, DU
GUIDE SUR L'ÉDUCATION DES
ADULTES ET D'UN
RÉPERTOIRE DES
PROGRAMMES EN FORMATION
PROFESSIONNELLE À LA CSDL.**

BONNE LECTURE!



DES CHOIX QUI RÉFLÈTENT DES
BESOINS CONCRETS

Budget 2010-2011 : 400 millions

Les besoins sont bien souvent plus grands que les ressources disponibles. Ceci nous oblige à faire des choix judicieux, en gardant toujours en tête la réussite des élèves. En ce sens, le budget reflète notre vision, nos orientations et constitue un outil mobilisateur pour la réussite éducative. C'est pourquoi nous nous sommes assurés que notre budget nous permette de :

- maintenir le niveau de services à l'élève;
- faire des choix cohérents en lien avec notre Plan stratégique qui en sera à sa dernière année, lequel sera le précurseur d'un nouveau plan dès juillet 2011.

Le taux de diplomation et de qualification de nos élèves demeurent donc au cœur de nos priorités et **nous ne ferons aucun compromis sur ce plan.**

Certaines décisions majeures du conseil en 2009-2010

- La déclaration de services
- La politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire
- Les codes d'éthique et de déontologie applicables aux commissaires et aux gestionnaires
- Le règlement relatif à la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents
- La réécriture de notre projet sur l'article 275 (objectifs, principes et critères de répartition des revenus) qui sera lancé en consultation dès la rentrée
- La procédure pour la révision de décision

Nomination du Protecteur de l'élève

Le 8 septembre prochain, le conseil des commissaires procédera à la nomination du nouveau Protecteur de l'élève pour la commission scolaire. Le Protecteur de l'élève n'est pas un membre du personnel de la commission scolaire ni un commissaire. Son bureau sera situé au centre administratif de la CSDL, au 955 Saint-Martin Ouest, à Laval.

Loi 100

La loi 100, ayant pour objet de mettre en œuvre certaines mesures visant le retour à l'équilibre budgétaire de la province, a été votée tout récemment par le gouvernement du Québec à la suite du dépôt du budget du ministre des Finances le 30 mars dernier. Cette loi impose aux commissions scolaires une réduction de 10 % de leurs dépenses administratives d'ici 2013-2014.

Il s'agit d'un effort majeur pour une commission scolaire comme la nôtre, qui présente déjà des coûts de gestion bien en deçà de la moyenne provinciale. En effet, la CSDL est une des commissions scolaires dont le coût des activités administratives par élève est le moindre. **Nous pouvons être fiers** de notre performance à cet égard.

Cependant, bien que des efforts aient déjà été faits dans ce sens par la CSDL, d'autres seront encore requis. Nous devons entre autres présenter un plan de réduction des dépenses au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) d'ici le 30 septembre 2010.

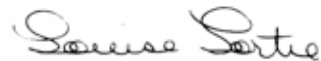
LE MOT DE LA FIN DE L'ANNÉE

TOUJOURS PRÉSENTS

Au nom du conseil des commissaires, je tiens à vous remercier sincèrement d'être présents dans vos écoles et vos centres. Cette généreuse implication démontre bien votre engagement envers la réussite de nos élèves.

La prochaine année nous promet de bien grands défis, mais annonce aussi de belles réalisations. Et je suis très enthousiaste à l'idée de vivre cette nouvelle année avec vous.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances, et au plaisir de vous retrouver à la rentrée.



Louise Lortie
Présidente